



LE POST' HIER

Retraité(e)s CGT: Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Préretraités CGT
SAP 13.Syndicat des Activités Postales. 55 av de La Rose La Brunette BT ext D 13013 Marseille

N° 345

Tel : 04.91.11.60.95 Fax : 04.91.02.69.69

2026 Sem. 01

Courriel retraitescgtposte13@yahoo.com Site <https://retraites-cgtposte13.over-blog.com/>



On quitte sans regret 2025 et ses mauvais coups contre nos droits et acquis, notre pouvoir d'achat, notre protection sociale et notre Sécu ... pour rentrer dans une année 2026 qui s'annonce tout aussi difficile !

Partout le développement de la précarité, le recul des droits et des protections des salarié.es, la non-revalorisation des salaires, pensions, minimas sociaux, la baisse de la protection sociale, l'éloignement des services publics et de santé de proximité, les difficultés financières d'accès à la culture et activités associatives, le tout au nom de l'effort collectif pour maîtriser la dette, celle même qu'ils génèrent par le détournement des aides publiques, toute cette démarche favorise la montée de l'extrême-droite qui voudrait jouer au « sauveur suprême » alors qu'il ne s'agit que de choix politiques en faveur du capital. Hélas, certains de nos adhérents tombent dans ce piège. La question du lien avec les adhérents retraité.es qui pour un certain nombre sont isolé.es pour différentes raisons devrait nous amener à nous organiser au plus près mais sous quelle forme ?

Le journal Le Post Hier répond-il à cette attente ? Les remontées sont

si peu nombreuses que nous travaillons « à vue ». Idem pour le Site (11,306 visites en 2025, 23.652 pages vues mais. 3 Commentaires) Facebook, plus visité, n'a pas les mêmes lecteurs.*Les réunions décentralisées, dont certaines ont eues un certain succès, doivent-elle reprendre ?

Les moyens modernes (Site, Facebook) sont-ils lus par nos syndiqués quand nous ne possédons que 123 adresses mails sur 338 syndiqués ? Autant d'axes de réflexion que nous vous posons sachant que nous perdons très peu d'adhérents lors du passage à la retraite et que la participation des retraités de La Poste aux diverses manifestations sociales est un de nos points positifs

Dans tous les cas, l'engagement syndical sera cette année encore, indissociable et crucial pour défendre collectivement nos droits de retraité.es, mais également pour accélérer le changement de société pour plus de justice sociale, pour des mesures radicales de protection de l'environnement, une société débarrassée des discriminations et des accumulations sans fin du capital. Plus le monde est dur, plus notre syndicalisme CGT doit être un havre de paix, d'humanisme et de fraternité ...et pourquoi pas, de festivités aussi ! .

Mais nous étions parti pour vous souhaiter une
Bonne et Heureuse Année 2026
à vous et vos proches !

PORTEAL MALIN DISPARAÎT

A partir de janvier 2026, le Portail Malin cessera d'exister et ce sont nouveaux CSE locaux établissement (Comité Social Économique) qui prendront le relai. L'offresociale sera alors refondée et pris en charge les 32 CSE locaux + un Central pour les retraités financés pour l'instant au même niveau qu'en 2025. Mais qui va croire que du social centralisé sera demain meilleur plus performant que l'ancienne gestion et son financement mutualisé? Qu'en sera-t-il du social des retraités sachant que les offres Portail Malin étaient aux minima, voire inaccessibles aux postiers retraités ? Il y a donc urgence de faire remonter à nos élus nos Cahiers revendicatifs pour défendre et obtenir que les offres et avantages CSE soient au même niveau que ceux du personnel Actifs

AUX FUTURS RETRAITÉS

Les Jours Pénibilités Séniors sont maintenus en 2026 et deviennent Jours Prévention Senior. Les Postiers salariés ou fonctionnaires, âgés de 55 ans et plus, occupant des fonctions reconnues comme présentant des contraintes liées à la manutention, aux positions de travail et/ou incluant du travail de nuit et selon certains critères bénéficieront en 2026 de jours de repos supplémentaires de 3 à 5 jours, attribués selon l'âge constaté au 01/01/26. N'hésitez pas vous renseigner auprès de la CGT pour vérifier si vous pouvez bénéficier ces jours de bonus pour l'année 2026. LES CONQUIS QU'ON A PAS SONT CEUX QU'ON RÉCLAME PAS

DÉFENSE DES CONSOMMATEURS

HEU...REU...SEU...MENT INDECOSA ...OH OUI !

L'Institut National de la Consommation et son journal 60 Millions de Consommateurs devraient être dissous dans les semaines à venir. L'I.N.C et 60 Millions de Consommateurs ont éclairés des millions de consommateurs de manière non partisane, leur permettant de choisir en pleine conscience, dans la multitude des scandales alimentaires, dans la folie des prix pratiqués par les grandes enseignes, devant les stratégies marketing bidon dans un moment où les fraudes sur la production et les scandales sanitaires sont légions. Le Sénat a tranché : Samedi 13/11/2025, en séance publique, l'article 71 du projet de loi de finances a organisé la dissolution de L'Institut National de la Consommation (INC), qui édite le magazine 60.Millions.de.Consommateurs.

L'amendement avait été préalablement rejeté par l'Assemblée Nationale, à la fois sur l'arrêt de cette mission de service public, et sur le coup de cette mesure : il est question de débourser 8 à 10 millions d'euros pour liquider l'INC, alors que son coût de fonctionnement annuel est de 1,6 million d'euros.

Mais dites-moi que l'imminence de la signature sur le Mercosur et la proposition de la Commission européenne d'autoriser des pesticides sans limite de temps ne sont que pur hasard avec cette dissolution qui prive les citoyens d'un des moyens de comparatifs, de tests, de découvrir enquêtes, et essais de tout un tas de produits ?

Mais comme l'indique le titre, heureusement et heureux les adhérents CGT eux qui sont automatiquement membres d'Indecosa CGT et peuvent s'y adresser sur tous les problèmes liés à la consommation, au logement, à la santéOuverte à tous, elle est ainsi amenée à prendre en compte les litiges soulevés par ses adhérents et le cas échéant les accompagner en justice. Se renseigner auprès d'un militant CGT connu de vous, ou dans les UL et UD CGT !

CA DONNE UNE, VOIRE DES IDÉES NON ?

Vous avez du mal à imaginer la différence entre un million et un milliard d'euros ?
Un million, c'est la hauteur d'une table en billets de 100 €. En seconde c'est 12 jours.
Un milliard, c'est trois fois la hauteur de la Tour Eiffel ! En seconde c'est c'est 31 ans.

POUR COMPRENDRE LA POSTE D'AUJOURD'HUI

Regardons les résultats des récentes élections au Conseil d'Administration. Ce scrutin s'est déroulé dans un contexte particulièrement dégradé pour les personnels, au sein d'un groupe engagé dans une logique de rentabilité financière à tout prix et de gains de productivité réalisés sur le dos des salariés, avec des réorganisations permanentes et des attaques contre le service public postal et de nombreuses fermetures de bureaux de postes. Depuis 10 ans, ce sont près de 60 000 emplois qui ont été supprimés à la Poste. Une e saignée de l'emploi, voilà le bilan Direction et des 2 actionnaires, l'État et la Caisse des dépôts et consignation. Avec un scrutin marqué par une abstention record avec seulement 43,61% de participation. Ceci expliquant cela, la CGT réaffirme la nocivité, pour la démocratie, du choix par la direction, du vote électronique intégral. Malgré tout ça, la CGT confirme ses 2 sièges au Conseil d'Administration. Avec 11 968 voix, la CGT est la première organisation chez les Employés , deuxième au total général avec 20,99 %.

Au sein du Conseil d'Administration, les 2 élus de la CGT porteront les revendications de l'ensemble des salariés et retraités et les propositions de la CGT pour une autre voie. Ces résultats doivent trouver un prolongement et se transformer par l'expression des revendications

F AU NOM DE ...

DE LA DROGUE OU DU PÉROLE ?

Les Etats-Unis ont saisi un second pétrolier au large du Venezuela au nom de ce que Washington présente comme la lutte contre le trafic de drogue. Un "vol" et un acte de "piraterie navale"

DE L'ARMÉE ...

Des soldats israéliens filmés en train de tirer sur deux Palestiniens semblant se rendre. Les deux hommes ont été tués, un adolescent de 16 ans et un jeune homme de 22 ans ... L'armée israélienne examine l'« incident »

62 ANS, 63 ANS OU 64 ANS, A QUEL ÂGE SEREZ VOUS RETRAITABLES ?

62 63 64
ANS
62 63 64

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026 ayant été définitivement adopté, la réforme des retraites d'Élisabeth Borne va être suspendue jusqu'à l'élection présidentielle 2027, modifiant les dates de départ à la retraite de certains

Né en 1964 : Pour les personnes nées en 1964, l'âge légal de départ devait être 63 ans selon la réforme Borne de 2023. Avec la suspension de cette dernière, il sera finalement fixé à 62 ans et 9 mois, l'âge en vigueur quand la suspension a été décidée cet automne. La durée de cotisation exigible qui était de 171 trimestres selon la réforme sera donc de 170 trimestres avec la suspension. GAIN = 3 mois, 1 trimestre de cotisations en moins

Né au 1er trimestre 1965 : L'âge de départ à la retraite pour les personnes nées durant le premier trimestre de 1965 sera le même que pour la génération de 1964, c'est-à-dire 62 ans et 9 mois et 170 trimestres

cotisés. Par rapport à ce que prévoyait la réforme des retraites d'Élisabeth Borne, le futur retraité gagne deux trimestres sur l'âge légal, qui était initialement fixé à 63 ans et 3 mois. Il faudra également cotiser deux trimestres de moins. GAIN = 6 mois, 2 trimestre cotisations en moins

Né entre avril 1965 et fin 1968 : A partir de 2028, avec la reprise de la réforme, l'âge légal de départ en retraite devrait reprendre sa progression pour atteindre les 64 ans. Avec la suspension, les membres de la génération 1965 (sauf premier trimestre) pourront partir à la retraite à 63 ans. En souhaitant « Bonne retraite » à celles et ceux qui gagnent ainsi sur leur droit à la retraite après tant d'années de labeur, rappelons que tous ces « gains » se font au détriment de millions d'autres travailleurs qui perdent ainsi 2 ans de leur vie à la retraite puisqu'ils devront travailler jusqu'à 64 ans minimum !

Nous revendiquons toujours l'abrogation de la loi-retraite, inique et scélérate, de 2023 et le retour (dans l'immédiat) au départ à 62 ans !

CURES THERMALES : DANGER !

Un décret de la loi de financement de la Sécurité sociale prévoit de baisser la part de remboursement sur les soins thermaux de 100 à 65% pour les malades en affection de longue durée et de 65 à 15% pour tous les autres. Non, première fausse idée, la Sécurité sociale ne paye pas des vacances aux curistes. Ce déremboursement considérable qui vient s'ajouter au complément tarifaire (le reste à charge) et aux frais (logement, transport, nourriture...) déjà supportés à 100% par les curistes. Deuxième fausse idée à démolir : les cures ne servent à rien ! Il existe une soixantaine d'études scientifiques et médicales qui démontrent le service médical rendu. Sur une enquête portant sur 15 000 curistes, 99% disent aller mieux après trois semaines et près de 90% diminuent significativement leur prise de médicaments. Autant dire que l'argument comptable du gouvernement paraît dérisoire. Le coût du thermalisme pour la Sécu, c'est 270 millions d'euros sur un total de 6,8 milliards. Le risque c'est celui d'une médecine à deux vitesses avec des gens aux faibles revenus qui ne pourront plus se soigner

DE NOUVELLES ASSIETTES DE COTISATIONS DEMANDE A TON BANQUIER ?

En 1945 les cotisations des entreprises (précisons que ce sont les entreprises qui payent, les patrons ne payent rien de leur poche, donc les cotisations patronales n'existent pas!) ont été calculées sur la masse salariale: plus tu as d'emplois et plus tu payes....Depuis des années il y a des entreprises à forte main d'œuvre qui paient bcp et des entreprises hypermodernisées qui paient peu. Ce n'est pas juste! La CGT proposent depuis longtemps (mais la presse du Medef n'en parle jamais) que la cotisation des entreprises ne soit plus assise sur les salaires versés (la masse salariale) mais sur la richesse créée (la valeur ajoutée) L'entreprise A (Chimie, IA...) crée 10 millions d'€ de valeur ajoutée avec 10 employés et paie 10 cotisations. L'entreprise B (BTP....) crée 10 millions d'€ avec 1000 employés et paie 1000 cotisations. La proposition d'asseoir la cotisation sur la richesse crée plutôt que sur les emplois serait non seulement plus juste mais permettrait de développer l'emploi.....

(Richard W

La Sécu, elle est à nous, on s'est battu pour la gagner, on va se battre pour la garder !

- Les dirigeants européens , dont la France, débloque 90 milliards d'euros en faveur de l'Ukraine - L'Insee a révélé le 19 décembre le niveau atteint par la dette publique française à la fin du troisième trimestre 2025. Celle-ci représente désormais 117,4 % % du PIB et tutoie le niveau record enregistré lors de la pandémie Covid-19. - Demandez donc à votre banquier un prêt quand vous êtes dans le "Rouge Écarlate" ?



DONNEZ VOTRE AVIS

Dans le journal, j'aimerai

RETOUR DANS L'ENVELOPPE RÉPONSE Courriel: retraitescgtposte13@yahoo.com

VITE DIT MAIS BIEN DIT

VITE DIT: Solidarité Sophie Binet. Et oui Sophie, « Navire » est une insulte pour les patrons. Fallait dire: "Les rats quittent le yacht". **VITE DIT:** Vote des députés sur la suspension de la réforme des retraites (article 45 bis du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2026.) Pour 162. Contre 75. Sur 283 votants, 237 exprimés. **VITE DIT:** Budget de la « Sécu » : Olivier Faure appelle les députés PS à voter Pour pour un plat de lentilles que lui ne mangera pas ! **VITE DIT:** (mais Masterclass !) Tacle envoyé par Julie Garnier, à l'endroit de Brigitte Macron. « Je préfère les sales connes qui font irruption dans les spectacles des violeurs, plutôt que les sales connes qui font irruption dans la sexualité des ados de 15 ans.» **VITE DIT:** Le slogan de la ministre de l'Agriculture (LR) : Des Chars et des larmes ! **VITE DIT:** L'Institut national de la Consommation et son journal 60 Millions de Consommateurs devraient être dissous dans les semaines à venir. Mais dites-moi que l'imminence de la signature sur le Mercosur et la proposition de la Commission européenne d'autoriser des pesticides sans limite de temps ne sont que pur hasard avec cette dissolution ?

PAS D'PANIQUE...



GARDONS ESPoir, SOYONS COMBATIFS

Le budget de l'État que les sénateurs ont voté, celui qui nous sera présenter par une Loi spéciale est tout aussi catastrophique que celui de la sécurité sociale. 2026 sera encore une année au service des plus riches et du Capital: aucune taxe, aucun impôt, même minime, pour les faire payer. Pas de remise en cause des centaines de milliards d'aides publiques données aux grandes entreprises qui délocalisent, jetant des centaines de milliers de salariés à la rue : Stellantis, Sanofi, Novasco, Nokia, General Electric, Teisseire et Brandt. Mais pas question de demander aux responsables de rembourser l'argent public qui leur a été versé. En même temps, nos salaires, nos pensions, nos allocations régressent, nos services publics sont asphyxiés et dégradés par des décennies d'austérité. On ne peut pas tolérer plus longtemps le saccage de l'État social, le réarmement militaire, le mépris du peuple, les discours guerriers, islamophobes, xénophobes, racistes, la stigmatisation de la population pauvre, les discours sécuritaires alarmistes, la répression policière de toute contestation... Pour trouver de l'espoir en ces temps difficiles nous devons estimer notre force. Nous étions des millions contre la réforme des retraites, des milliers contre l'enfouissement des déchets nucléaires, contre les mégabassines. Partout en France, tous les jours, il y a des manifestations, des grèves pour les salaires, contre les fermetures d'entreprises et de services publics, pour le droit des femmes, pour la paix, le cessez-le-feu à Gaza. Nous ne sommes pas les victimes du gouvernement et de ses alliés car nos luttes les empêchent de faire tout ce qu'ils souhaiteraient, nous sommes leurs adversaires ! Et nous avons besoin de vous toutes et tous pour être encore plus forts. Que cette nouvelle année nous donne une force à toute épreuve pour résister aux mesures d'austérité. En 2026, soyons combatif



La Section syndicale CGT organisera, au moins une fois par an, une Assemblée Générale des syndiquées.
(Extrait des Statut de la CGT)

20/01 ORDRE du JOUR 14H

- Bilan de l'année écoulée
- Perspectives et objectifs pour 2026

Nous terminerons cette assemblée autour d'un goûter festif !